

Deux réunions publiques d'information sont prévues :

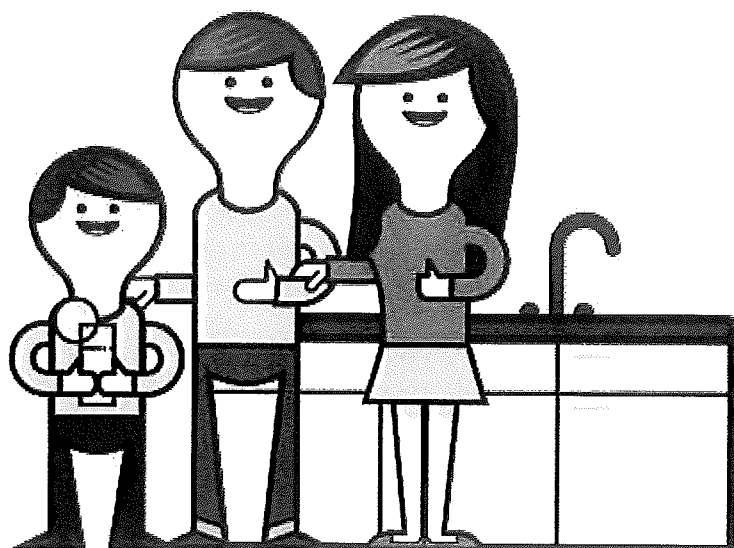
- ▶ **Mercredi 6 juin** à 19h30 à la salle des fêtes de Propières
- ▶ **Vendredi 8 juin** à 19h30 à la salle des fêtes de Duroux

▶ une augmentation du prix de l'eau effective à partir d'avril 2018

La tarification globale du mètre cube aux usagers passera progressivement de 4,25 € à ce jour à environ 5,50 €.

Ce prix revalorisé du service de l'eau potable place le Syndicat au tarif le plus élevé du Département du Rhône : cela s'explique en grande partie par l'hyper ruralité de notre périmètre (20 habitants au kilomètre carré) qui nécessite 234 kilomètres de canalisations à surveiller et à maintenir.

La loi NOTRE qui s'appliquerait en 2020 pour notre Syndicat pourrait faire alors baisser notre coût du prix de l'eau, dans le cadre d'une gestion mutualisée avec les services de l'eau du territoire du Nord Beaujolais.



le saviez-vous ? Derrière le prix de l'eau se cachent plusieurs services :

- Le service client : la relève des compteurs, l'accueil clientèle...
- La sécurité des réseaux : la recherche et la réparation des fuites...
- La qualité de l'eau
- L'assainissement des eaux usées
- La protection de l'environnement et de la ressource en eau
- L'investissement pour accompagner le développement économique et démographique du syndicat

Pour rappel, le prix de l'eau, tel qu'il figure sur votre facture, regroupe à la fois les tarifs de l'eau potable, ceux de l'assainissement, ainsi que les trois types de redevances de l'Agence de l'Eau, et la TVA fixée à 5,5 % pour l'eau potable.

SIVU Grosne et Sornin

En Mairie de Monsols

Secrétariat :

Mairie de Saint-Igny-de-Vers

Tél. : **04 74 04 70 39**

sivugrosnesornin@saintignydevers.fr

